

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 267**5 mars 2004****SOMMAIRE**

Advanced Development Venture Private Equity S.A., Luxembourg	12799	CTS Chemtec International S.A., Luxembourg ..	12801
Advanced Development Venture Private Equity S.A., Luxembourg	12802	Cyclades Investments Holding S.A., Luxembourg	12794
Altaire S.A., Luxembourg	12802	Cyclades Investments Holding S.A., Luxembourg	12803
Alysa Finance Holding S.A., Luxembourg	12799	Dawning International S.A., Luxembourg	12803
Alysa Finance Holding S.A., Luxembourg	12802	De Luxe Holding S.A., Luxembourg	12804
Ampa Capital S.C.A., Luxembourg	12780	Desroches S.A., Luxembourg	12801
Ampa Capital S.C.A., Luxembourg	12780	Desroches S.A., Luxembourg	12804
Amphion S.A., Luxembourg	12802	Diane Investments S.A., Luxembourg	12777
Amtel Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg ..	12780	Editus Luxembourg S.A., Luxembourg	12774
Amtel Luxembourg S.A., Luxembourg	12786	Editus Luxembourg S.A., Luxembourg	12774
AS 24 Luxembourg S.A., Luxembourg	12777	EIM Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	12790
AS 24 Luxembourg S.A., Luxembourg	12777	Elmac S.A., Luxembourg	12771
Bekaert World Investment Holding S.A., Luxembourg	12802	Etuba International Luxembourg, S.à r.l., Schiff- flange	12808
Bencorp S.A., Luxembourg	12807	FDV Venture S.A., Luxembourg	12805
Bike World, S.à r.l., Walferdange	12785	Finlandialux Holding S.A., Luxembourg	12786
Bike World, S.à r.l., Walferdange	12785	Finlandialux Holding S.A., Luxembourg	12786
Brasserie Kutscher S.A., Strassen	12805	Fragrance Resources Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	12782
Burberry Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxem- bourg	12787	Gerferd Holding S.A., Luxembourg	12793
Burberry Luxembourg Investments, S.à r.l., Lu- xembourg	12809	Gestafin Holding S.A., Luxembourg	12796
Cameo Finance S.A.H., Luxembourg	12792	Gluk Soparfi S.A., Luxembourg	12807
Cameo Finance S.A.H., Luxembourg	12792	Havsfrun International S.A., Luxembourg	12772
Cameo Finance S.A.H., Luxembourg	12798	Havsfrun International S.A., Luxembourg	12772
Cap de l'École Française Holding S.A., Luxem- bourg	12798	Havsfrun S.A., Luxembourg	12772
Cap de l'École Française Holding S.A., Luxem- bourg	12803	Havsfrun S.A., Luxembourg	12772
Cherries S.A., Luxembourg	12795	Hevert S.A., Luxembourg	12794
Cherries S.A., Luxembourg	12803	Hippocampe Finance, S.à r.l., Luxembourg	12804
Clown Trigger, S.à r.l., Luxembourg	12797	HSBC Republic Holdings (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	12781
Co-Line Tools International, S.à r.l., Luxembourg	12808	HSBC Republic Holdings (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	12781
Cordbre Holding S.A., Luxembourg	12803	HSBC Republic Holdings (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	12781
Coronas Investment S.A., Luxembourg	12798	HSBC Republic Holdings (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	12781
Cosma Finance International S.A., Luxembourg ..	12791	lbware S.A., Luxembourg	12770
Couquelet International S.A.H., Luxembourg	12801	INnet Luxembourg S.A., Luxembourg	12795
Couquelet International S.A.H., Luxembourg	12801	INnet Luxembourg S.A., Luxembourg	12795
		Inovert S.A., Luxembourg	12775

Inovest S.A., Luxembourg	12775	Solutrasid, S.à r.l., Howald	12775
Invia S.A., Luxembourg	12773	Sotralentz Luxembourg S.A., Luxembourg	12804
Invia S.A., Luxembourg	12773	Southern Coast S.A., Luxembourg	12816
Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg S.N.C., Luxembourg	12800	Southern Coast S.A., Luxembourg	12816
Jorano S.A.H., Luxembourg	12805	Southern Coast S.A., Luxembourg	12816
Khrunichev, S.à r.l., Luxembourg	12793	SRRE S.A., Luxembourg	12773
Kneipp International S.A.H., Luxembourg	12800	SRRE S.A., Luxembourg	12773
Kneipp International S.A.H., Luxembourg	12805	Star Group Holding S.A., Luxembourg	12794
LIL Luxembourg S.A., Luxembourg	12813	Steel Invest & Finance S.A. (Luxembourg), Luxembourg	12775
(La) Lumière Blanche S.A., Luxembourg	12777	Steel Invest & Finance S.A. (Luxembourg), Luxembourg	12775
Metering Luxembourg 2(g), S.à r.l., Luxembourg	12814	Steel Invest & Finance S.A., Luxembourg	12799
Murada S.A., Luxembourg	12800	Tokelia S.A.H., Luxembourg	12807
Murada S.A., Luxembourg	12805	Trebel S.A., Luxembourg	12808
Naudi S.A., Luxembourg	12799	Triangle Production S.A., Luxembourg	12796
Naudi S.A., Luxembourg	12806	Triangle Production S.A., Luxembourg	12796
Noch Mal Eins A.G., Luxembourg	12773	Triborg Holding S.A., Luxembourg	12787
Olympia Investments S.A., Luxembourg	12786	Triborg Holding S.A., Luxembourg	12808
Olympia Investments S.A., Luxembourg	12786	Triborg Holding S.A., Luxembourg	12808
Palatum Investments S.A., Luxembourg	12776	Trio Holding S.A., Luxembourg	12812
Palatum Investments S.A., Luxembourg	12776	UNICORP, Universal Luxembourg Corporation S.A., Luxembourg	12776
Pano Holding S.A., Luxembourg	12797	UNICORP, Universal Luxembourg Corporation S.A., Luxembourg	12776
Paser Participations S.A.H., Luxembourg	12806	UNICORP, Universal Luxembourg Corporation S.A., Luxembourg	12776
Resultance S.A., Luxembourg	12804	Valico S.A., Luxembourg	12774
SAB S.A., Sanitaire Art et Bains, Hettermillen	12808	Valico S.A., Luxembourg	12774
Sanob S.A., Luxembourg	12800	Vega Participations S.A., Luxembourg	12790
Sanob S.A., Luxembourg	12806	Velino S.A.H., Luxembourg	12808
Sarcom Investissement S.A., Luxembourg	12792	Vermietungsgesellschaft Objekt 11 mbH, Luxembourg	12774
SDV SCAC Delmas Vieljeux (Luxembourg) S.A., Luxembourg	12793	Victoria Trading S.A.H., Luxembourg	12781
Sealion S.A., Luxembourg	12815	Victoria Trading S.A.H., Luxembourg	12798
Semtex Holding S.A., Luxembourg	12806	Woollaine Distribution S.A., Luxembourg	12770
Serama S.A., Luxembourg	12790	Zeitungsbuttek Op der Gare, S.à r.l., Mersch	12815
Serama S.A., Luxembourg	12807		
Sipalux S.A.H., Luxembourg	12807		

IBWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.240.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

Signature.

(012284.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

WOOLLAINE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 85.993.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution circulaire du Conseil d'Administration datée du 2 février 2004 que Monsieur Desbiens a été élu aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur André Desbiens, Administrateur, Président du Conseil d'administration, administrateur de sociétés, 2550 boulevard Daniel Johnson / 8^{ème} étage, H7T 2L1 Chomedey, Québec, Canada.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Pour WOOLLAINE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012266.3/833/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ELMAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.440.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée ELMAC S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, bvd du Prince Henri, inscrite au R.C. Luxembourg sous la section B et le numéro 55.440,

constituée par acte du notaire Marc Elter en date du 2 juillet 1996, publié au Mémorial C de 1996, page 23.443, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant assemblée sous seing privée (conversion en euro) du 28 juin 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 66.359.

L'assemblée est présidée par Madame Maryse Santini, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Cristobalina Moron, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs des procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de la société sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire de la société.
2. Nominations d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur, MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, bd de la Foire.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, sont estimés à EUR 900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. Santini, C. Moron, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 88, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

J. Delvaux.

(012079.3/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HAVSFRUN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 93.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00359, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(011761.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HAVSFRUN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 93.738.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2004

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Jos Hemmer et du commissaire aux comptes, Madame Diane Wunsch, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011760.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HAVSFRUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 67.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(011765.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HAVSFRUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 67.238.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2004

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Jos Hemmer et du commissaire aux comptes, ERNST & YOUNG S.A., leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011763.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

INVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.304.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00366, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour la société

Signature

(011767.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

INVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.304.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2004

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011766.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

NOCH MAL EINS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.404.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Signature.

(011797.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SRRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.465.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00490, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(011849.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SRRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.465.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(011852.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VALICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.314.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00368, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour la société

Signature

(011772.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VALICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.314.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2004

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011769.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT 11 mbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 17.572.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011816.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

**EDITUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. KOMPASS LUXEMBOURG, S.à r.l. puis EDITUS, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 45, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 12.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(012223.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

**EDITUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. KOMPASS LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 45, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 12.138.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(012226.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

INOVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.303.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour la société

Signature

(011779.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

INOVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.303.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2004

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011776.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SOLUTRASID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 16, avenue du Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 8.831.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(011801.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

STEEL INVEST & FINANCE S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2179 Luxembourg, 9, place Abbé Charles Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 84.385.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Compère.

(012110.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

STEEL INVEST & FINANCE S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2179 Luxembourg, 9, place Abbé Charles Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 84.385.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Compère.

(012116.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

PALATUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 64.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00380, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(011792.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

PALATUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 64.439.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2004

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Eric Leclerc, Philippe Gilain, Jos Hemmer et Madame Martine Kapp et du commissaire aux comptes, Madame Diane Wunsch, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011790.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

UNICORP, UNIVERSAL LUXEMBOURG CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.131.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUPAR

Signature

(011814.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

UNICORP, UNIVERSAL LUXEMBOURG CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.131.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 20 octobre 2003 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus et de COSAFIN S.A. ainsi que le mandat de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011808.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AS 24 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1014 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.072.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Signature.

(011807.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AS 24 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1014 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.072.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Signature.

(011810.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

DIANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.768.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Signature.

(011824.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

**LA LUMIERE BLANCHE S.A., Société Anonyme,
(anc. LA LUMIERE BLANCHE S.C.I.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 98.708.

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile LA LUMIERE BLANCHE S.C.I., ayant son siège social à Luxembourg, R. C. S. Luxembourg section E numéro 78, constituée suivant acte reçu le 12 mai 2003, publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts d'intérêts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, restent ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cent (100) parts d'intérêts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.-Augmentation du capital social à concurrence de 30.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 1.000,- EUR à un montant de 31.000,- EUR, par apport en numéraire.

2.- Changement de la forme juridique de la société, pour la transformer de société civile (S.C.I.) en société anonyme (S.A.), sans que ce changement n'entraîne création d'une nouvelle personne morale.

3.- Modification de la dénomination sociale de la société en LA LUMIERE BLANCHE S.A.

4.- Décharge au gérant de la société civile immobilière.

5.- Nomination des membres du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la société anonyme.

6.- Mise en harmonie des statuts de manière à les mettre en concordance avec la nouvelle forme juridique de la société sans en modifier les caractéristiques essentielles et pour refléter les décisions à prendre au sujet d'éventuelles clauses particulières.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 30.000,- (trente mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.000,- (mille Euros) à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), par l'émission de 3.000 (trois mille) parts d'intérêt nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que Monsieur Jean Marc Faber a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des trois mille parts d'intérêt nouvelles, la société GEDO S.A., avec siège social à Luxembourg.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite GEDO S.A. susnommée, représentée par Monsieur Hubert Janssen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé,

a déclaré souscrire aux 3.000 (trois mille) parts d'intérêt nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 30.000,- (trente mille Euros), faisant pour le capital social le montant de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la forme juridique de la société, pour la transformer de société civile (SCI) en société anonyme (S.A.) et de procéder à une mise en harmonie des statuts, de sorte à les adapter à la nouvelle forme de la société, sans en modifier les éléments essentiels et sans créer une nouvelle personne morale.

Par conséquent les 3.100 (trois mille cent) parts d'intérêt actuelles sont remplacées par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros).

Chaque associé recevra une «action S.A.» en échange d'une «part d'intérêt S.C.I.»

Conformément aux articles 33-1, 32-1 et 26-1 (1) de la loi sur les sociétés commerciales, ce changement de forme juridique a fait l'objet d'une vérification par Monsieur Marc Muller, Réviseur d'Entreprises indépendant, 3A, rue Guillaume Krall, L-1882 Luxembourg, et son rapport du 29 décembre 2003 conclut comme suit:

Conclusion

«En conclusion à mes travaux et conformément aux développements qui précèdent, ceux-ci me conduisent à formuler les observations suivantes quant la transformation de la société en société anonyme:

La transformation de la société LA LUMIERE BLANCHE S.C.I. en une société anonyme est prévue avoir lieu le 30 (ou 31) décembre 2003. L'évaluation des capitaux propres de la société qui servira de base à la transformation de la société en société anonyme s'est faite sur base de la situation comptable intermédiaire de la société au 29 décembre 2003 et en tenant compte, pour la période allant du 29 au 30 décembre 2003, exclusivement de l'effet de l'augmentation de capital qui interviendra en date du 30 (ou 31) décembre 2003 préalablement à la transformation en société anonyme.

Conformément à l'article 31-1 de la loi modifiée du 10 août 1915, j'ai revu la valeur de l'apport à la société LA LUMIERE BLANCHE S.A. consistant dans les actifs et passifs tiers de la société civile immobilière suivant la situation comptable intermédiaire de la société au 29 décembre 2003. Pour la période allant du 29 au 30 décembre 2003, j'ai uniquement pris en considération l'augmentation de capital qui interviendra en date du 30 (ou 31) décembre 2003 préalablement à la transformation en une société anonyme.

A mon avis, la valeur libérée de EUR 31.000,- attribuée à la situation nette au 29 décembre 2003 de LA LUMIERE BLANCHE S.C.I. à laquelle s'ajoute l'effet de l'augmentation de capital prévue en date du 30 (ou 31) décembre 2003 constitue une évaluation appropriée, compte tenu des circonstances, pour la transformation en société anonyme.»

Ce rapport restera ci-annexé, signé ne varietur par les comparants.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en LA LUMIERE BLANCHE S.A.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de donner entière décharge au gérant de la société civile immobilière pour l'accomplissement de son mandat à la date de ce jour.

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de fixer le nombre des administrateurs de la société anonyme à trois.

Sont nommés administrateurs jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire à tenir à Luxembourg:

a) Monsieur Jean Marc Faber, expert comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65 rue de Merl;

b) Monsieur Christophe Mouton, employé privé, né le 20 novembre 1971 à Saint-Mard, demeurant à B-6700 Arlon, 182, avenue de Mersch;

c) Monsieur Manuel Bordignon, employé privé, né le 4 juin 1969 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-6695 Mompach;

Septième résolution

L'assemblée a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes comme requis par la loi sur la société anonyme et jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire à tenir à Luxembourg: Monsieur Stéphane Best, employé privé, né le 11 mars 1976 à Thionville, demeurant à F-57240 Knutange, 130, rue de la République.

Huitième résolution

L'assemblée a décidé de procéder à une mise en harmonie des statuts pour refléter les résolutions prises ci-avant et pour les mettre en concordance avec la nouvelle forme juridique de la société, leur donnant la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: LA LUMIERE BLANCHE S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la détention, la gestion, la location, l'administration et la mise en valeur de toutes propriétés immobilières tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. La société a pour également objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières immobilières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières ou immobilières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions de EUR 10,- (dix Euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois d'avril à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription et libération du Capital

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- GEDO S.A. trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions	3.099
2.- M. Jean Marc Faber une action	1
Total: trois mille cents actions	3.100

Tous comparants déclarent et reconnaissent que toutes les actions souscrites ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les comparants déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à trois mille Euros.

Dispositions transitoires

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra le premier lundi du mois d'avril 2004 à 15.00 heures en son siège social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 16, case 8. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

J. Elvinger.

(012309.3/211/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AMTEL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.698.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(011830.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AMPA CAPITAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 82.674.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012145.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AMPA CAPITAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 82.674.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012146.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HSBC REPUBLIC HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00403, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(011837.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HSBC REPUBLIC HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00494, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(011840.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HSBC REPUBLIC HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(011842.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HSBC REPUBLIC HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06051, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(011844.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VICTORIA TRADING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.124.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour la société VICTORIA TRADING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012068.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

FRAGRANCE RESOURCES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.420.

In the year two thousand three, one the twenty-second of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FRAGRANCE RESOURCES INVESTMENTS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, incorporated by deed enacted on the 21st of march 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 947 of October 31st, 2001, inscribed at the Luxembourg trade and companies register at section B number 81.420 (the «Company»).

The meeting is constituted by the sole shareholder of the Company, Mrs Ingrid Gerberding, residing at 184, route de Saint-Maurice, CH-1814 La Tour-de-Peilz, here represented by ME Antoine Schaus, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which will remain here annexed.

The shareholder requests the notary to act that:

I.- The 15,955 (fifty thousand nine hundred and fifty five) shares of EUR 100.- (hundred euros) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the solde shareholder has been beforehand informed.

II.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of the articles of incorporation of the Company in whatever way the attorney in fact will in its discretion determine, in particular:

2. Addition to the 1st paragraph of article 9:

«which voting rights, in case the Shares are subject to a division of the full ownership into usufruct and bare ownership, the usufructuary shall retain and enjoy»;

3. Insertion of five additional paragraphs to article 9 to read as follows:

2nd paragraph. All rights as shareholder of Company and, in particular, the voting rights in shareholder meetings of the Company without limitation to the subject matter to be resolved in such shareholder meetings to be exercised by the usufructuary; this power includes, but is not limited to, the exercise of the voting rights in connection with the amendment or revision of the Articles of Incorporation of the Company (including without limitation an amendment of the Company name, the purpose of the Company and its business year), share capital increases, the appointment and removal of members of any boards including the management board and any resolutions, on approval of financial statements (consolidated or unconsolidated) payments of dividends or others distributions out of earned or paid surplus, reorganisation, conversions of the Company into any other form of legal entity, assumption of further contributions, change of nationality, changes in shareholders, mergers and splits, transfers of and pledges over Shares. The usufructuary shall furthermore be entitled to waive all (i) formalities and notice periods for the convening and holding of shareholder meetings of the Company, (ii) the required laying-out of documents, (iii) required reports as well as (iv) the right to challenge resolutions adopted in shareholder meetings or to initiate any liability claims against the members of the management board and (v) the right to subscribe to shares of a new issue or other securities containing an element of stock;

3rd paragraph. The usufructuary shall have authority to vote the shares in the Company in favour of capital increases in cash and/or in kind and other capital measures including but not limited to the creation of issued capital, conditional capital, the issue of convertible bonds and/or convertible warrants;

4th paragraph. The usufructuary shall have authority to enter into and to amend shareholders' agreements or voting arrangements covering a part or all of the Shares in the Company and/or to execute a declaration to accede such agreements and arrangements and to exercise all rights under such agreements and arrangements, in particular but not limited to, the right to participate in meetings of the parties to such agreements and arrangements and to execute voting rights under such agreements and arrangements;

5th paragraph. The usufructuary shall have authority to enter into arrangements customary in the market in connection with offerings restricting, inter alia, the right of the shareholder to transfer the shares in the Company within certain periods, provided however that a transfer of the bare ownership of the Shares will require the agreement of the bare owners, and

6th paragraph. The usufructuary shall have authority to sell or pledge all or a part of the Shares in the Company, provided however that the sale of pledge of the bare ownership of the Shares will require the agreement of the bare owners.

4. Addition to article 10, last paragraph:

«and which in case of split of the ownership into usufruct and bare ownership shall be the usufructuary».

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder resolves as follows:

First resolution

The meeting resolves to amend the first paragraph of article 9 of the articles of incorporation of the Company by the addition of the terms:

«which voting rights, in case the Shares are subject to a division of the full ownership into usufruct and bare ownership, the usufructuary shall retain and enjoy»;

Second resolution

The meeting resolves to insert five additional paragraphs to article 9, to read as follows:

4. 2nd paragraph. All rights as shareholder of Company and, in particular, the voting rights in shareholder meetings of the Company without limitation to the subject matter to be resolved in such shareholder meetings to be exercised by the usufructuary; this power includes, but is not limited to, the exercise of the voting rights in connection with the amendment or revision of the Articles of Incorporation of the Company (including without limitation an amendment of the Company name, the purpose of the Company and its business year), share capital increases, the appointment and removal of members of any boards including the management board and any resolutions, on approval of financial statements (consolidated or unconsolidated) payments of dividends or others distributions out of earned or paid surplus, reorganisation, conversions of the Company into any other form of legal entity, assumption of further contributions, change of nationality, changes in shareholders, mergers and splits, transfers of and pledges over Shares. The usufructuary shall furthermore be entitled to waive all (i) formalities and notice periods for the convening and holding of shareholder meetings of the Company, (ii) the required laying-out of documents, (iii) required reports as well as (iv) the right to challenge resolutions adopted in shareholder meetings or to initiate any liability claims against the members of the management board and (v) the right to subscribe to shares of a new issue or other securities containing an element of stock;

3rd paragraph. The usufructuary shall have authority to vote the shares in the Company in favour of capital increases in cash and/or in kind and other capital measures including but not limited to the creation of issued capital, conditional capital, the issue of convertible bonds and/or convertible warrants;

4th paragraph. The usufructuary shall have authority to enter into and to amend shareholders' agreements or voting arrangements covering a part or all of the Shares in the Company and/or to execute a declaration to accede such agreements and arrangements and to exercise all rights under such agreements and arrangements, in particular but not limited to, the right to participate in meetings of the parties to such agreements and arrangements and to execute voting rights under such agreements and arrangements;

5th paragraph. The usufructuary shall have authority to enter into arrangements customary in the market in connection with offerings restricting, inter alia, the right of the shareholder to transfer the shares in the Company within certain periods and

6th paragraph. The usufructuary shall have authority to sell or pledge all or a part of the Shares in the Company.

Third resolution

The meeting resolves to add the following words to article 10, last paragraph:

«and which in case of split of the ownership into usufruct and bare ownership shall be the usufructuary».

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and it is state that, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FRAGRANCE RESOURCES INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, constituée suivant acte reçu le 21 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 947 du 31 octobre 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 81420 (la «Société»).

L'associé unique de la Société, Madame Ingrid Gerberding, demeurant à 184, route de Saint-Maurice, CH-1814 La Tour-de-Peilz, ici représentée par ME Antoine Schaus, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée.

L'associé unique prie le notaire d'acter que:

I.- Les 15.955 (quinze mille neuf cent cinquante cinq) parts sociales de EUR 100,- (cent euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modifications des statuts de la Société que le mandataire déterminera à son entière discrétion, et plus particulièrement:

2. Addition du 1^{er} paragraphe suivant à l' article 9:

«**Paragraphe 1.** le quel droit de vote, dans le cas où les parts sociales sont sujet à un démembrement de la propriété en usufruit et en nue propriété, revient à et sera exercé par l'usufruitier»;

3. Insertion de cinq paragraphes additionnels à l'article 9 des statuts.

Paragraphe 2. Tous les droits en tant qu'associé de la Société et, en particulier, les droits de vote dans les assemblées des associés de la Société sans limitation quant à l'objet sur lequel l'assemblée des associés devra statuer, seront exercés par l'usufruitier; ce pouvoir comprend, mais n'est pas limité à, l'exercice des droits de vote en rapport avec la modification ou révision des statuts de la Société (y inclus sans limitation toute modification de la dénomination, son objet social et son exercice social), toutes augmentations du capital social, toute nomination et révocation des membres de tout conseil y compris le conseil de gérance et toute résolution, sur l'approbation des comptes annuels (consolidés ou non consolidés), les paiements de dividendes ou autres distributions prélevés sur des bénéfices reportés ou les primes d'émissions, toute réorganisation, toutes conversions de la Société dans une autre forme d'entité légale, toute acceptation d'apports additionnels, tout changement de la nationalité, tout changement dans les associés, toutes fusions et scissions, tous transferts de, et gages sur des parts sociales. L'usufruitier peut encore renoncer à (i) toutes les formalités et préavis pour la convocation et la tenue d'assemblées des associés de la Société, (ii) le dépôt à l'inspection de tous documents, (iii) les rapports requis; de même que (iv) le droit de contester les résolutions adoptées lors d'une assemblée des associés ou d'initier toute demande en responsabilité contre un membre du conseil de gérance et (v) le droit de souscrire à des parts sociales d'une nouvelle émission ou à d'autres valeurs mobilières contenant un élément de capital;

Paragraphe 3. L'usufruitier aura le droit de voter les parts sociales dans la Société en faveur d'augmentations de capital en espèces et/ou en nature et autres mesures touchant au capital y inclus, sans limitation, la création de capital émis, de capital sous condition, d'émission d'obligations convertibles et/ou de warrants convertibles;

Paragraphe 4. L'usufruitier aura le droit de conclure et de modifier des contrats d'associés ou des conventions de vote couvrant une part ou toutes les parts sociales de la Société et/ou de signer une déclaration d'accession à de tels contrats et arrangements et d'exercer tous les droits aux termes de ces contrats et arrangements, et en particulier mais sans limitation au droit de participer à des assemblées des parties à de pareils contrats et arrangements et d'exercer le droit de vote prévu par pareils contrats et arrangements;

Paragraphe 5. L'usufruitier aura le droit de conclure les arrangements usuels en la matière en rapport avec des offres restreignant, inter alia, le droit d'un associé de transférer ses parts sociales dans la Société durant certaines périodes et

Paragraphe 6. L'usufruitier aura le droit de vendre ou de donner en gage toutes ou partie des parts sociales dans la Société soumises à l'usufruitier.

4. Addition au dernier paragraphe de l'article 10:

«et lequel en cas de démembrement de la propriété en usufruit et nue propriété sera l'usufruitier».

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 9 des statuts en ajoutant les mots:

«lequel droit de vote, dans le cas où les parts sociales sont sujet à un démembrement de la propriété en usufruit et en nue propriété, revient à et sera exercé par l'usufruitier»;

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'insérer cinq paragraphes additionnels à l'article 9 des statuts, comme suit:

Paragraphe 2. Tous les droits en tant qu'associé de la Société et, en particulier, les droits de vote dans les assemblées des associés de la Société sans limitation quant à l'objet sur lequel l'assemblée des associés devra statuer, seront exercés par l'usufruitiers; ce pouvoir comprend, mais n'est pas limité à, l'exercice des droits de vote en rapport avec la modification ou révision des statuts de la Société (y inclus sans limitation toute modification de la dénomination, son objet social et son exercice social), toutes augmentations du capital social, toute nomination et révocation des membres de tout conseil y compris le conseil de gérance et toute résolution, sur l'approbation des comptes annuels (consolidés ou non consolidés), les paiements de dividendes ou autres distributions prélevés sur des bénéfices reportés ou les primes d'émissions, toute réorganisation, toutes conversions de la Société dans une autre forme d'entité légale, toute acceptation d'apports additionnels, tout changement de la nationalité, tout changement dans les associés, toutes fusions et scissions, tous transferts de, et gages sur des parts sociales. L'usufruitier peut encore renoncer (i) à toutes les formalités et préavis pour la convocation et la tenue d'assemblées des associés de la Société, (ii) le dépôt à l'inspection de tous documents, (iii) les rapports requis; de même que (iv) le droit de contester les résolutions adoptées lors d'une assemblée des associés ou d'initier toute demande en responsabilité contre un membre du conseil de gérance et (v) le droit de souscrire à des parts sociales d'une nouvelle émission ou à d'autres valeurs mobilières contenant un élément de capital;

Paragraphe 3. L'usufruitier aura le droit de voter les parts sociales dans la Société en faveur d'augmentations de capital en espèces et/ou en nature et autres mesures touchant au capital y inclus, sans limitation, la création de capital émis, de capital sans condition, d'émission d'obligations convertibles et/ou de warrants convertibles;

Paragraphe 4. L'usufruitier aura le droit de conclure et de modifier des contrats d'associés ou des conventions de vote couvrant une part ou toutes les parts sociales de la Société et/ou de signer une déclaration d'accession à de tels contrats et arrangements et d'exercer tous les droits aux termes de ces contrats et arrangements, et en particulier mais sans limitation au droit de participer à des assemblées des parties à de pareils contrats et arrangements et d'exercer le droit de vote prévu par pareils contrats et arrangements;

Paragraphe 5. L'usufruitier aura le droit de conclure les arrangements usuels en la matière en rapport avec des offres restreignant, inter alia, le droit d'un associé de transférer ses parts sociales dans la Société durant certaines pé-

riodes, étant entendu toutefois que le transfert de la nue-propriété des parts sociales requerra le consentement des nus-propiétaires, et

Paragraphe 6. L'usufruitier aura le droit de vendre ou de donner en gage toutes ou partie des parts sociales dans la Société soumises à l'usufruitier, étant entendu toutefois que la vente ou la mise en gage de la nue-propriété des parts sociales requerra le consentement des nus-propiétaires.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'ajouter les mots suivants au dernier paragraphe de l'article 10:
«et lequel en cas de démembrement de la propriété en usufruit et nue propriété sera l'usufruitier».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Schaus, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 77, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

J. Elvinger.

(011980.2/211/210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BIKE WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 97.636.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Didier Pascal Lauer, vendeur mécanicien de cycles, né à Talange/Moselle (France), le 29 octobre 1968, demeurant à F-57525 Talange, 9, rue du Breuil,

associé unique de BIKE WORLD, S.à r.l., avec siège social à L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch, inscrite au Registre de commerce sous le numéro B 97.636, constituée suivant acte de Frank Molitor de Dudelange en date du 5 novembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant a pris la résolution suivante:

Il modifie le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet le commerce d'articles de sports et de loisirs.

...»

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Lauer, Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 janvier 2004, vol. 883, fol. 15, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 30 janvier 2004.

F. Molitor.

(012011.3/223/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BIKE WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 97.636.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 2 février 2004.

F. Molitor.

(012014.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

OLYMPIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.078.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(011872.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

OLYMPIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.078.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(011877.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AMTEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 88.699.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(011833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

FINLANDIALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 83.816.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING
Signature

(012077.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

FINLANDIALUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 83.816.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING
Signature

(012075.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TRIBORG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 53.229.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 janvier 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour la société TRIBORG HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012071.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BURBERRY LUXEMBOURG (No.1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 153.756.500,-**

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 88.583.

In the year two thousand three, on the eighteenth day of the month of December,
Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg)

There appears:

BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, a company established under the laws of England and Wales with registered office at 18-22 Haymarket, London, SW1Y 4DQ, United Kingdom, registered under number 04458720, hereby represented by Mr Eric Isaac, companies manager residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxyholder appointed Mr Patrick Van Hees, lawyer in Luxembourg, as secretary of the deed.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party, acting in its capacity as single shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single shareholder of the société à responsabilité limitée BURBERRY LUXEMBOURG (No.1), S.à r.l., having its registered office in L-1661 Luxembourg, 99, Grand-Rue, incorporated by a deed of the undersigned notary of 31 July 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1458, on 9 October 2002, and entered in the Company Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number 88.583, the articles of association of which have been last amended by a deed of the undersigned notary on 20 August 2002, published in the Mémorial C, no 1542 on 25 October 2002 (the «Company»).

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the corporate capital by an amount of one hundred thirty-four million nine hundred thirty-four thousand eight hundred fifty euros (EUR 134,934,850.-) so as to raise it from its present amount of one hundred fifty-three million seven hundred fifty-six thousand five hundred euros (EUR 153,756,500.-) to an amount of two hundred eighty-eight million six hundred ninety-one thousand three hundred fifty euros (EUR 288,691,350.-).

2. To issue five million three hundred ninety-seven thousand three hundred ninety-four (5,397,394) new shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) per share and a total share premium of five million four hundred eight thousand nine hundred twenty-three euros (EUR 5,408,923.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription for these new shares by BURBERRY (No.5) UNLIMITED and to accept payment in full for each such new shares by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of BURBERRY (No.5) UNLIMITED.

4. To amend article 6 of the articles of association.

5. Miscellaneous.

requests the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of one hundred thirty-four million nine hundred thirty-four thousand eight hundred fifty euros (EUR 134,934,850.-) so as to raise it from its present amount of one hundred fifty-three million seven hundred fifty-six thousand five hundred euros (EUR 153,756,500.-) to an amount of two hundred eighty-eight million six hundred ninety-one thousand three hundred fifty euros (EUR 288,691,350.-).

Second resolution

The single shareholder resolves to issue five million three hundred ninety-seven thousand three hundred ninety-four (5,397,394) new shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) per share and a total share premium of five million four hundred eight thousand nine hundred twenty-three euros (EUR 5,408,923.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon, now appears Mr Eric Isaac, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of BURBERRY (No.5) UNLIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 18-22 Haymarket, London, SW1Y 4DQ, by virtue of a proxy given on December 18, 2003, which proxy shall remain attached to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of BURBERRY (No.5) UNLIMITED, prenamed, for five million three hundred ninety-seven thousand three hundred ninety-four (5,397,394) new shares, with payment of a share premium in a total amount of five million four hundred eight thousand nine hundred twenty-three euros (EUR 5,408,923.-) and to make payment in full for each such new share by a contribution in kind consisting of all the assets and all the liabilities of BURBERRY (No.5) UNLIMITED prenamed.

The person appearing further states that the assets contributed in kind are free of any pledge or lien and that there exist no impediments to the free transferability to the Company of all the assets and liabilities of BURBERRY (No.5) UNLIMITED, the existing shareholders of the various companies the shares of which are contributed having waived their pre-emption rights to the extent necessary to this contribution in kind.

Proof of the ownership by BURBERRY (No.5) UNLIMITED of all the contributed assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certified copy of the interim financial statements as at December 18, 2003 of BURBERRY (No.5) UNLIMITED, which shall remain attached to the present deed. In addition to the items appearing in the pro forma balance sheet, all assets and liabilities of BURBERRY (No.5) UNLIMITED are contributed with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

Finally, the person appearing declares that the managers of BURBERRY (No.5) UNLIMITED will accomplish all formalities concerning the transfer to the Company of all the assets and liabilities of BURBERRY (No.5) UNLIMITED.

Thereupon, the single shareholder, to the extent that he acts in lieu of the general meeting of shareholders, resolves to accept the said subscription and payment and to allot the five million three hundred ninety-seven thousand three hundred ninety-four (5,397,394) new shares to BURBERRY (No.5) UNLIMITED.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the two shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association, which will from now on read as follows:

«**Art. 6. Capital.** The issued capital of the company is fixed at two hundred eighty-eight million six hundred ninety-one thousand three hundred fifty euros (EUR 288,691,350.-) divided into eleven million five hundred forty-seven thousand six hundred fifty-four (11,547,654) shares, with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at seven thousand euros.

Insofar as the contribution by BURBERRY (No.5) UNLIMITED, a company with registered office in the European Union, consists in a contribution of all its assets and liabilities to the Company, the Company applies for a capital duty exemption in conformity with article 4-1 of the law of 29 December 1971 as amended.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first names, civil status and residence, the said person has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-huitième jour du mois de décembre,
Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résident à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Comparaît:

BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 04458720,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Eric Isaac, gérant de sociétés demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée sous seing privé.

Le mandataire a désigné Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Luxembourg, en tant que secrétaire de l'acte.

I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

II. Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BURBERRY LUXEMBOURG (No.1), S.à.r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 99, Grand-Rue, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 31 juillet 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations N° 1458 du 09 octobre 2002, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 88.583, les statuts de laquelle ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte du notaire instrumentant en date du 20 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1542 en date du 25 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent trente-quatre millions neuf cent trente quatre mille huit cent cinquante euros (EUR 134.934.850,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze millions sept cent cinquante-six mille cinq cents euros (EUR 15.756.500,-) à un montant de deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent cinquante euros (EUR 288.691.350,-).

2. Émettre cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze (5.397.394) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale et une prime d'émission totale de cinq millions quatre cent huit mille neuf cent vingt trois euros (EUR 5.408.923,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales préexistantes avec droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant sur la proposition d'augmentation de capital.

3. Accepter la souscription de ces parts sociales nouvelles par BURBERRY (No.5) UNLIMITED et accepter l'entière libération pour chacune de ces parts sociales nouvelles par un apport en nature se composant de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.5) UNLIMITED.

4. Modifier l'article 6 des statuts de la société.

5. Divers.

requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent trente-quatre millions neuf cent trente-quatre mille huit cent cinquante euros (EUR 134.934.850,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze millions sept cent cinquante-six mille cinq cents euros (EUR 15.756.500,-) à un montant de deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent cinquante euros (EUR 288.691.350,-).

Seconde résolution

L'associé unique décide d'émettre cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze (5.397.394) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale et une prime d'émission totale de cinq millions quatre cent huit mille neuf cent vingt-trois euros (EUR 5.408.923,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales préexistantes avec droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant sur la proposition d'augmentation de capital.

Souscription et Libération

Ensuite comparait M. Eric Isaac, précité, agissant en sa qualité de gérant dûment autorisé de la société BURBERRY (No.5) UNLIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres, SW1Y 4DQ, en vertu d'une procuration donnée le 18 décembre 2003 laquelle procuration reste attachée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de BURBERRY (No.5) UNLIMITED, précitée, cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze (5.397.394) parts sociales nouvelles avec paiement d'une prime d'émission pour un montant total de cinq millions quatre cent huit mille neuf cent vingt trois euros (EUR 5.408.923,-) et de libérer intégralement chacune de ces parts sociales par un apport en nature se composant de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.5) UNLIMITED, précitée.

Le comparant déclare en outre que les biens en nature apportés sont libres de tout gage ou autre privilège et qu'il n'existe aucun obstacle à leur libre transférabilité à la Société de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.5) UNLIMITED, les associés existant des différentes sociétés ayant renoncé à l'exercice de leur droit de souscription préférentiel concernant les actions qui seront apportées afin de permettre cet apport en nature.

La preuve de la propriété par BURBERRY (No.5) UNLIMITED de l'ensemble du patrimoine actif et passif à apporter fut communiquée au notaire instrumentaire par un copie certifiée des états financiers intérimaires de BURBERRY (No.5) UNLIMITED en date du 18 décembre 2003, qui resteront annexés au présent acte. En plus des éléments présentés dans le bilan pro forma, tous les actifs et passifs seront apportés par BURBERRY (No.5) UNLIMITED avec tous les droits, obligations et engagements connus ou non, qui peuvent ou pourraient y être attachés, de n'importe quelle manière que ce soit.

Finalement, le comparant déclare que les gérants de BURBERRY (No.5) UNLIMITED assureront l'ensemble des formalités relativement au transfert de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.5) UNLIMITED.

Ensuite, l'associé unique, dans la mesure où il agit en lieu et place de l'assemblée générale des associés, décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze (5.397.394) parts sociales nouvelles à BURBERRY (No.5) UNLIMITED.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante

«**Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent cinquante euros (EUR 288.691.350,-) divisé en onze millions cinq cent quarante-sept mille six cent cinquante quatre (11.547.654) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à sept mille euros.

Dans la mesure où l'apport de BURBERRY (No.5) UNLIMITED, une société avec siège social dans l'Union Européenne, consiste en un apport de la totalité de son patrimoine à la Société, la Société demande l'application de l'exonération de droit d'apport en conformité avec l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, P. Kendall, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol. 141S, fol. 92, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

J. Elvinger.

(011983.3/211/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 62.391.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

Signature.

(012051.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VEGA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 65.004.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012058.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SERAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 64.818.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2003

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz est réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société SERAMA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012093.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

**COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. OTTOFORT HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.035.

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée OTTOFORT HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, bvd du Prince Henri, inscrite au R. C. S. Luxembourg sous la section B et le n° 66.035,

constituée par acte du notaire soussigné en date du 14 août 1998, publié au Mémorial C de 1998, page 38.862, et les statuts (objet social) ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de Luxembourg, en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C de 2003 page 19619,

avec un capital social actuel de EUR 36.151,98 (trente-six mille cent cinquante et un Euros quatre-vingt-dix-huit Cents), représentée par 700 (sept cents) actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées,

L'assemblée est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Lazzati, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Candice de Boni, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les sept cents (700) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Constatation de la réalisation de la fusion, en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

décidés par les conseils d'administration de la société OTTOFORT HOLDING SA, ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 66.035, société absorbante, et de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 73.781, société absorbée, détenue à 100% par la société absorbante, conformément au projet de fusion reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 14 novembre 2003, publié au Mémorial C n° 1250 du 26 novembre 2003,

sans qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale des actionnaires de la société absorbante, ni par l'assemblée des actionnaires de la société absorbée, ne soit nécessaire,

les conditions de l'article 279 ayant été observées et la fusion se trouvant réalisée un mois après le 26 novembre 2003, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C, aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de la société absorbante, n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

2. Modification de la dénomination sociale de la société de OTTOFORT HOLDING S.A. en COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société luxembourgeoise, sous forme de société anonyme.

Elle existera sous la dénomination de COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A.

3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate la réalisation de la fusion, en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

décidée par les conseils d'administration de notre société et de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 73.781, société absorbée, détenue à 100% par la société absorbante (OTTOFORT HOLDING S.A.),

conformément au projet de fusion reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 14 novembre 2003, publié au Mémorial C n° 1250 du 26 novembre 2003,

sans qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale des actionnaires de notre société, ni par l'assemblée des actionnaires de la société absorbée, ne soit nécessaire,

les conditions de l'article 279 ayant été observées et la fusion se trouvant réalisée un mois après le 26 novembre 2003, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C, aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de notre société, n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la société de OTTOFORT HOLDING S.A. en COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A.,

et modifie en conséquence l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société luxembourgeoise, sous forme de société anonyme. Elle existera sous la dénomination de COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Checchinato, L. Lazzati, C. de Boni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 9, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

J. Delvaux.

(012073.3/208/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SARCOM INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 83.333.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012060.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CAMEO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 19.269.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012149.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CAMEO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 19.269.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012151.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

KHRUNICHEV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 68.483.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012062.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SDV SCAC DELMAS VIELJEUX (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1360 Luxembourg, Cargo Center Luxair.
R. C. Luxembourg B 22.706.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Signature.

(012066.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

GERFED HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.139.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée GERFED HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C. Luxembourg sous la section B et le numéro 73.139,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 décembre 1999, publié au Mémorial C, année 2000, page 5.699, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} décembre 2000, publié au Mémorial C de 2001, page 24.734.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Madame Maryse Santini, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Lazzati, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Corine Watteyne, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire de la société.
2. Nominations d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, bd de la Foire.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer

tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Santini, L. Lazzati, C. Watteyne, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 89, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

J. Delvaux.

(012083.3/208/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HEVERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 73.353.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012072.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

STAR GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 63.756.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mars 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour la société STAR GROUP HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012080.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CYCLADES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 75.504.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2003

Acceptation de la démission de Norbert Werner comme Administrateur et décharge lui est donnée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de la société SGA SERVICES S.A. comme Administrateur en remplacement, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2006.

Pour la société CYCLADES INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012097.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

INnet LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 51.065.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2003

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Van Aken, de Madame Lucy Woods et Monsieur Fred Briggs et décide de nommer les administrateurs suivants: Monsieur Rory Cole, Monsieur Jack Walters et Monsieur Jacques Grezaud. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant le comptes de 2002.

Deuxième résolution

Le actionnaires décident, en conformité avec l'article 1 des statuts, de transférer le siège social de la société de Luxembourg, 39, rue Val Saint-André à Luxembourg, 6 place de Nancy, avec effet à partir du 1^{er} janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Expert comptables et fiscaux, Réviseur d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012327.3/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

INnet LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 51.065.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2003

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires accepte la démission de Monsieur Jacques Grezaud en tant qu'administrateur et décide de nommer Monsieur Carl Roberts comme administrateur avec effet immédiat. Sa nomination prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Experts comptables et fiscaux, Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012322.3/592/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CHERRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.225.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société CHERRIES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012098.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TRIANGLE PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 43.746.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012084.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TRIANGLE PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 43.746.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012082.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

GESTAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 78.934.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GESTAFIN HOLDING S.A., avec siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 78.934. La société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 409 du 5 juin 2001. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, en date du 18 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 674 du 24 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Maria Dennewald, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Yasmine Birgen-Ollinger, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marilia Azenvedo, employée privée, demeurant professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Pouvoirs du liquidateur.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les deux mille (2.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de deux millions de dollars des Etats-Unis (2.000.000,- USD) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des liquidateurs à un (1) et de nommer Monsieur John Weber, employé privé, né à Wiltz, le 17 mai 1950, avec adresse professionnelle à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, comme liquidateur de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer au liquidateur les pouvoirs et mandats les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise modifiée sur les sociétés commerciales.

Le liquidateur est autorisé et mandaté d'accomplir tous les actes prévus par l'article 145 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans le cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Le liquidateur peut sous sa propre responsabilité pour des opérations spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur a droit à une indemnisation qui sera fixée par l'assemblée des actionnaires.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Dennevald, Y. Birgen-Ollinger, M. Azevedo, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 27 janvier 2004, vol. 467, fol. 56, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 février 2004.

A. Lentz.

(012548.3/221/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2004.

PANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 66.841.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(012088.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CLOWN TRIGGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.650,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 89.520.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 17 décembre 2003 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Patrice Gallasin, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 29 janvier 2004.

A. Compère.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012245.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CAP DE L'ECOLE FRANÇAISE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.828.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour la société CAP DE L'ECOLE FRANÇAISE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012100.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CAMEO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 19.269.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2003

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société CAMEO FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012104.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VICTORIA TRADING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.124.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012210.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CORONAS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 64.975.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 février 2004 que:

- La démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant qu'administrateur de la société est accordée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat;

- M. Bart Zech, avec domicile professionnel au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouvel administrateur avec effet au 25 novembre 2003. Il terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2004.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Compère

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012250.3/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ALYSA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.102.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 novembre 2002

Messieurs Jean-Marie Poos et Norbert Schmitz et S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. S.G.A. SERVICES S.A. est élue Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société ALYSA FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012105.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ADVANCED DEVELOPMENT VENTURE PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 79.200.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2003

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Werner et Jean Bintner en tant qu'Administrateurs. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour la société ADVANCED DEVELOPMENT VENTURE PRIVATE EQUITY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012107.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

NAUDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 68.975.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société NAUDI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012108.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

STEEL INVEST & FINANCE S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2179 Luxembourg, 9, place Abbé Charles Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 84.385.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2002 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée en date du 29 janvier 2004 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

Luxembourg, le 29 janvier 2004.

A. Compère.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00758. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012248.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SANOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.746.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société SANOB S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012109.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

MURADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.486.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société MURADA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012111.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

KNEIPP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 12.982.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2003

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société KNEIPP INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012113.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

JONES LANG LaSalle FINANCE LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif.

Capital social: EUR 27.156.388,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.647.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2003 que JONES LANG LaSalle FINANCE LUXEMBOURG S.N.C., une société en nom collectif ayant son siège social à 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Pierre Sutherland et Romain Muller ont été nommés gérants en remplacement de Keith Burman avec effet au 7 octobre 2003. Décharge a été accordée à Keith Burman pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JONES LANG LaSalle FINANCE LUXEMBOURG S.N.C.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012276.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

DESROCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.288.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société DESROCHES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012114.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

COUQUELET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.038.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour COUQUELET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(012132.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

COUQUELET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.038.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour COUQUELET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(012133.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CTS CHEMTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 81.362.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 2. Februar 2004 abgehalten am Gesellschaftssitz

1. Abberufung und Neubestellung des Verwaltungsrats

Der bisherige Verwaltungsrat bestehend aus den Herren Robert Langmantel, Dieter Feustel und François Metzler wird von seinem Amt abberufen; ihm wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Verwaltungsrat bestellt die Versammlung die Herren:

- Bleyen Eddy Maria, Kaufmann, B-3600 Genk, Administrateur-délégué,
- Langers Suze Ann Gemaine, Kauffrau, B-3600 Genk,
- Caelen Stefan, Koch, B-1070 Anderlecht,

die das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006 fortführen.

Luxemburg, den 2. Februar 2004.

E. Bleyen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012264.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ADVANCED DEVELOPMENT VENTURE PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 79.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012140.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ALTAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.147.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012142.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ALYSA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.102.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012144.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BEKAERT WORLD INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 10.043.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012148.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

AMPHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.982.

Extrait des Minutes du Conseil d'Administration du 11 décembre 2003 tenue au siège social de la société

Résolutions

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la AMPHION S.A., tenue en date du 11 décembre 2003 que:

- Les Administrateurs de la AMPHION S.A. ont nommé, par voie de cooptation, Monsieur Jean-Marc Debaty, demeurant à L-1371 Luxembourg, comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Giovanni Bossini.

Monsieur Jean-Marc Debaty terminera le mandat de son prédécesseur.

La nomination de Monsieur Jean-Marc Debaty sera confirmée par la prochaine Assemblée Générale.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour extrait conforme

AMPHION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): H. Hartmann.

(012290.3/536/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CAP DE L'ECOLE FRANÇAISE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.828.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012153.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CHERRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.225.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012154.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CORBRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.237.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(012156.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CYCLADES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.504.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012158.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

DAWNING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.889.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 23 décembre 2003 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur, en remplacement de Mademoiselle Martine Gillardin, démissionnaire.

L'élection définitive de l'administrateur coopté et la décharge pleine et entière à l'administrateur démissionnaire seront proposées à l'assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Schaeffer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012296.3/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

DE LUXE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 9.046.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012161.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

RESULTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 86.003.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour RESULTANCE S.A.

Signatures

(012162.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

DESROCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.288.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012164.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SOTRALENTZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 9.015.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00079, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012165.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

HIPPOCAMPE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.674.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale réunie en date du 3 février 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003.

M. Roeland P. Pels, ayant son adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 3 février 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012254.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

FDV VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 86.049.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012169.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

JORANO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.220.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012171.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

KNEIPP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 12.982.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012172.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

MURADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.486.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(012186.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BRASSERIE KUTSCHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 9, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 92.298.

Assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2003

Le 28 juillet 2003 s'est réunie une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme BRASSERIE KUTSCHER établie et ayant son siège social à L-8017 Strassen, 9, rue de la Chapelle, société constituée suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 mars 2003, publié au Mémorial C n° 419 du 17 avril 2003.

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Miny, demeurant à L-7235 Bérelange, 4-6, rue Limana.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Justin Dostert, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marina Akatova, demeurant à L-8017 Strassen, 9, rue de la Chapelle.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte de la liste de présence dressée et signée par les membres du bureau que les cent vingt actions (120) d'une valeur nominale par action de deux cent soixante-cinq euros (265), représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées, que la présente assemblée est ainsi régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et décider sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal.

II. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- acceptation de la démission de Monsieur Alfred Koschny, demeurant à D-54439 Sarrebourg, Perlerstrasse 1, de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué,

- nomination de Monsieur Patrick Schmit, demeurant à L-7321 Mullendorf, 15, rue des Fraises, comme administrateur et administrateur-délégué avec droit de co-signature.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Alfred Koschny, prénommé, de son poste d'administrateur-délégué et administrateur avec effet à ce jour et lui donne pleine décharge.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer administrateur et administrateur-délégué avec droit de co-signature Monsieur Patrick Schmit, demeurant à L-7321 Mullendorf, 15, rue des Fraises.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée s'est terminée à 17.30 heures.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Signatures

Les membres du bureau

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05195. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012321.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

NAUDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 68.975.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012187.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

PASER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.287.

Le bilan au 31 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012191.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SANOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.746.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012193.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SEMTEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.738.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(012195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BENCORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 85.466.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AM06878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Lorang
avocat

(012192.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SERAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 64.818.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012196.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SIPALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.925.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(012198.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TOKELIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 42.386.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012202.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

GLUK SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 97.561.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 14 janvier 2004 que Madame Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.
Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
P. Schmit
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012294.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TREBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.443.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012203.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TRIBORG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.229.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012206.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

VELINO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 9.986.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012208.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

CO-LINE TOOLS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, rue de Bitburg.
R. C. Luxembourg B 52.645.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(012220.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SAB S.A., SANITAIRE ART ET BAINS, Société Anonyme.

Siège social: L-5429 Hettermillen, 5, route des Vins.
R. C. Luxembourg B 77.754.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Signature.

(012233.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ETUBA INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 33.810.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schifflange, le 25 juillet 2004.

Signatures.

(012260.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.321.700,-.**Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.783.

In the year two thousand three, on the eighteenth day of the month of December,
Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appears:

BURBERRY GROUP PLC, a company established under the laws of England and Wales with registered office at 18-22 Haymarket, London, SW1Y 4DQ, United Kingdom, registered under number 03458224,
hereby represented by Mr Eric Isaac, companies manager residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxyholder appointed Mr Patrick Van Hees, lawyer in Luxembourg, as secretary of the deed.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party, acting in its capacity as single shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single shareholder of the société à responsabilité limitée BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., having its registered office in L-1661 Luxembourg, 99, Grand-Rue, incorporated by a deed of the undersigned notary of March 20, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 617, on August 30, 2000, and entered in the Company Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 75.783, the articles of association of which have been last amended by a deed of the undersigned notary on July 12, 2002, published in the Mémorial C, no. 1436 on October 4, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the corporate capital by an amount of fifty-two million five hundred thirty-two thousand two hundred euros (EUR 52,532,200.-) so as to raise it from its present amount of fifteen million three hundred twenty-one thousand seven hundred euros (EUR 15,321,700.-) to an amount of sixty-seven million eight hundred fifty-three thousand nine hundred euros (EUR 67,853,900).

2. To issue five hundred twenty-five thousand three hundred twenty-two (525,322) new shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) per share and a total share premium of one hundred seventy-nine million eight hundred seven thousand five hundred seventy one euros (EUR 179,807,571.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription for these new shares by BURBERRY (No.4) UNLIMITED and to accept payment in full for each such new shares by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of BURBERRY (No.4) UNLIMITED.

4. To amend article 6 of the articles of association.

5. Miscellaneous.

requests the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of fifty-two million five hundred thirty-two thousand two hundred euros (EUR 52,532,200.-) so as to raise it from its present amount of fifteen million three hundred twenty-one thousand seven hundred euros (EUR 15,321,700.-) to an amount of sixty-seven million eight hundred fifty-three thousand nine hundred euros (EUR 67,853,900).

Second resolution

The single shareholder resolves to issue five hundred twenty-five thousand three hundred twenty-two (525,322) new shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) per share and a total share premium of one hundred seventy-nine million eight hundred seven thousand five hundred seventy one euros (EUR 179,807,571.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of these resolutions.

Subscription - Payment

Thereupon, now appears Mr Eric Isaac, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of BURBERRY (No.4) UNLIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 18-22 Haymarket, London, SW1Y 4DQ, by virtue of a proxy given on December 18, 2003, which proxy shall remain attached to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of BURBERRY (No.4) UNLIMITED, prenamed, five hundred twenty-five thousand three hundred twenty-two (525,322) new shares with payment of a share premium in a total amount of one hundred seventy-nine million eight hundred seven thousand five hundred seventy one euros (EUR 179,807,571.-) and to make payment in full for each such new share by a contribution in kind consisting of all the assets and all the liabilities of BURBERRY (No.4) UNLIMITED prenamed.

The person appearing further states that the assets contributed in kind are free of any pledge or lien and that there exist no impediments to the free transferability to the Company of all the assets and liabilities of BURBERRY (No.4)

UNLIMITED, the existing shareholders of the various companies the shares of which are contributed having waived their pre-emption rights to the extent necessary to this contribution in kind.

Proof of the ownership by BURBERRY (No.4) UNLIMITED of all the contributed assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certified copy of the interim financial statements as at December 18, 2003 of BURBERRY (No.4) UNLIMITED, which shall remain attached to the present deed. In addition to the items appearing in the pro forma balance sheet, all assets and liabilities of BURBERRY (No.4) UNLIMITED are contributed with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

Finally, the person appearing declares that the managers of BURBERRY (No.4) UNLIMITED will accomplish all formalities concerning the transfer to the Company of all the assets and liabilities of BURBERRY (No.4) UNLIMITED.

Thereupon, the single shareholder, to the extent that he acts in lieu of the general meeting of shareholders, resolves to accept the said subscription and payment and to allot the five hundred twenty-five thousand three hundred twenty-two (525,322) new shares to BURBERRY (No.4) UNLIMITED.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the two shareholders resolve to amend article 6, first paragraph, of the articles of association, which will from now on read as follows:

«**Art. 6. Capital. First paragraph.** The corporate capital is fixed at sixty-seven million eight hundred fifty-three thousand nine hundred euros (EUR 67,853,900.-) represented by six hundred seventy-eight thousand five hundred thirty-nine (678,539) shares, with a par value of one hundred (100.-) EUR each.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at seven thousand euro.

Insofar as the contribution by BURBERRY (No.4) UNLIMITED, a company with registered office in the European Union, consists in a contribution of all its assets and liabilities to the Company, the Company applies for a capital duty exemption in conformity with article 4-1 of the law of 29 December 1971 as amended.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first names, civil status and residence, the said person has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-huitième jour du mois de décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résident à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Comparait:

BURBERRY GROUP PLC, une société de droit anglais, ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres, SW1Y 4DQ, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 03458224,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Eric Isaac, gérant de sociétés demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée sous seing privé.

Le mandataire a désigné Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Luxembourg, en tant que secrétaire de l'acte.

I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

II. Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 99, Grand-Rue, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 20 mars 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations N° 617 du 30 août 2000, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 75.783, les statuts de laquelle ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte du notaire instrumentant en date du 12 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1436 en date du 4 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante-deux millions cinq cent trente-deux mille deux cents euros (EUR 52.532.200,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze millions trois cent vingt et un mille sept cents euros (EUR 15.321.700,-) à un montant de soixante-sept millions huit cent cinquante-trois mille neuf cents euros (EUR 67.853.900,-).

2. Emettre cinq cent vingt-cinq mille trois cent vingt-deux (525.322) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de cent (100,-) EUR par part sociale et une prime d'émission totale de cent soixante-dix-neuf millions huit cent sept mille cinq cent soixante-et-onze euros (EUR 179.807.571,-) ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales préexistantes avec droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant sur la proposition d'augmentation de capital.

3. Accepter la souscription de ces parts sociales nouvelles par BURBERRY (No.4) UNLIMITED et accepter l'entière libération pour chacune de ces parts sociales nouvelles par un apport en nature se composant de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.4) UNLIMITED.

4. Modifier l'article 6 des statuts de la société.

5. Divers.

requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante-deux millions cinq cent trente-deux mille deux cents euros (EUR 52.532.200,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze millions trois cent vingt et un mille sept cents euros (EUR 15.321.700,-) à un montant de soixante-sept millions huit cent cinquante-trois mille neuf cents euros (EUR 67.853.900,-)

Seconde résolution

L'associé unique décide d'émettre cinq cent vingt-cinq mille trois cent vingt-deux (525.322) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de cent (100,-) EUR par part sociale et une prime d'émission totale de cent soixante-dix-neuf millions huit cent sept mille cinq cent soixante et onze euros (EUR 179.807.571,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux dividendes à partir du jour de l'adoption des présentes résolutions.

Souscription et Libération

Ensuite comparait M. Eric Isaac, précité, agissant en sa qualité de gérant dûment autorisé de la société BURBERRY (No.4) UNLIMITED, une société de droit anglais et gallois, ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres, SW1Y 4DQ, en vertu d'une procuration donnée le 18 décembre 2003 laquelle procuration reste attachée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de BURBERRY (No.4) UNLIMITED, précitée, cinq cent vingt-cinq mille trois cent vingt-deux (525.322) parts sociales nouvelles avec paiement d'une prime d'émission pour un montant total de cent soixante-dix-neuf millions huit cent sept mille cinq cent soixante-et-onze euros (EUR 179.807.571,-), et de libérer intégralement chacune de ces parts sociales par un apport en nature se composant de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.4) UNLIMITED, précitée.

Le comparant déclare en outre que les biens en nature apportés sont libres de tout gage ou autre privilège et qu'il n'existe aucun obstacle à leur libre transférabilité à la Société de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.4) UNLIMITED, les associés existant des différentes sociétés ayant renoncé à l'exercice de leur droit de souscription préférentiel concernant les parts sociales qui seront apportées afin de permettre cet apport en nature.

La preuve de la propriété par BURBERRY (No.4) UNLIMITED de l'ensemble du patrimoine actif et passif à apporter fut communiquée au notaire instrumentaire par un copie certifiée des états financiers intermédiaires de BURBERRY (No.4) UNLIMITED en date du 18 décembre 2003, qui resteront annexés au présent acte. En plus des éléments présentés dans le bilan pro forma, tous les actifs et passifs seront apportés par BURBERRY (No.4) UNLIMITED avec tous les droits, obligations et engagements connus ou non, qui peuvent ou pourraient y être attachés, de n'importe quelle manière que ce soit.

Finalement, le comparant déclare que les gérants de BURBERRY (No.4) UNLIMITED assureront l'ensemble des formalités relativement au transfert de l'ensemble du patrimoine actif et passif de BURBERRY (No.4) UNLIMITED.

Ensuite, l'associé unique, dans la mesure où il agit en lieu et place de l'assemblée générale des associés, décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre cinq cent vingt-cinq mille trois cent vingt-deux (525.322) parts sociales nouvelles à BURBERRY (No.4) UNLIMITED.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'article 6, premier alinéa des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante

«**Art. 6. Capital. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à soixante-sept millions huit cent cinquante-trois mille neuf cents euros (EUR 67.853.900,-), représenté par six cent soixante-dix-huit mille cinq cent trente-neuf (678.539) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).»

Frais et Dépens

Les frais, dépens, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à sept mille euros.

Dans la mesure où l'apport de BURBERRY (No.4) UNLIMITED, une société avec siège social dans l'Union Européenne, consiste en un apport de la totalité de son patrimoine à la Société, la Société demande l'application de l'exonération de droit d'apport en conformité avec l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, P. Kendall, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol. 141S, fol. 92, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

J. Elvinger.

(011985.3/211/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

TRIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.376.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRIO HOLDING S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, alors de résidence à Dudelange, en date du 17 août 1989 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2 du 3 janvier 1990 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1617 du 12 novembre 2002. La société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 31.376.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert,

qui désigne comme secrétaire Madame Carine Godfurnon, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Décision de prononcer la dissolution de la société et de procéder à sa mise en liquidation.
- 2) Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 3) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, Monsieur le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer à l'assemblée la mise en liquidation de la société.

Passant à l'ordre du jour, Monsieur le Président met aux voix les propositions inscrites à l'ordre du jour et les actionnaires présents ou représentés et ayant droit de vote ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateurs à un (1).

Elle appelle à ces fonctions, la société anonyme BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Pouvoirs du liquidateur

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires, telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Jacquet, C. Godfurnon, D. Brettnacher, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 27 janvier 2004, vol. 467, fol. 56, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 février 2004.

A. Lentz.

(012549.3/221/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2004.

LIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.798.

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de la société anonyme LIL LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.798 (la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} juin 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 379 du 5 octobre 1994. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 5 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1.275 du 3 septembre 2002 (les «Statuts»).

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Françoise de Wael, administrateur de sociétés, demeurant à Arlon, (B).

L'Assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Marco Neuen, fondé de pouvoirs principal, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, qui restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée après avoir été signée et variatur par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

I.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 1.112.636 actions sans valeur nominale, représentant la totalité des actions émises par la Société sont dûment représentées à l'Assemblée;

L'intégralité du capital social étant représentée à l'Assemblée, il a pu être fait abstraction des formalités de convocation, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

La présente Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de EUR 563.937,80 par incorporation de la réserve disponible, avec émission de 295.764 nouvelles actions;

2. Réduction du capital social de la Société de EUR 7.830.368,48 par l'annulation de 1.388.280 actions et remboursement aux actionnaires du montant de EUR 7.830.368,48 proportionnellement aux actions qu'ils détiennent dans la Société;

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts;

4. Réduction de la réserve légale à concurrence de EUR 32.310,- par transfert à la réserve disponible;

5. Pouvoirs conférés au conseil d'administration en exécution des ces décisions;

6. Transfert du siège social;

7. Acceptation de la démission d'un des administrateurs et décharge pour l'exercice de son mandat; nomination d'administrateurs et administrateurs-délégués;

8. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, et après délibération, l'Assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 563.937,80 (cinq cent soixante-trois mille neuf cent trente-sept euros quatre-vingt cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 7.297.680,68 (sept millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt euros soixante-huit cents) à EUR 7.861.618,48 (sept millions huit cent soixante et un mille six cent dix-huit euros quarante-huit cents) par incorporation de la réserve disponible et par émission de 295.764 (deux cent quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante-quatre) nouvelles actions. Les nouvelles actions émises sont à répartir entre les actionnaires proportionnellement aux actions détenues par ceux-ci dans la Société.

La justification de l'existence d'une réserve disponible d'un montant suffisant, son affectation ayant été dûment approuvée par l'assemblée générale des actionnaires a été rapportée au notaire instrumentant par la production de documents probants.

Deuxième résolution

L'Assemblée constate un excès de fonds propres par rapport à l'objet et aux besoins actuels de la Société et décide par conséquent de réduire le capital social à concurrence de EUR 7.830.368,48 (sept millions huit cent trente mille trois cent soixante-huit euros quarante-huit cents) pour le ramener de son montant actuel de EUR 7.861.618,48 (sept millions huit cent soixante et un mille six cent dix-huit euros quarante-huit cents) à EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros) par l'annulation de 1.388.280 (un million trois cent quatre-vingt huit mille deux cent quatre-vingt) actions. Cette annulation d'actions se fera proportionnellement aux actions détenues par les actionnaires dans la Société.

L'Assemblée décide de procéder au remboursement aux actionnaires de EUR 7.830.368,48 (sept millions huit cent trente mille trois cent soixante-huit euros quarante-huit cents) proportionnellement aux actions qu'ils détiennent dans la Société et conformément aux dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915, telle qu'amendée.

Troisième résolution

Afin de mettre les Statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros) représenté par 20.120 actions (vingt mille cent vingt) sans valeur nominale, chacune entièrement libérée.»

Quatrième résolution

En conséquence de la prédite réduction du capital social, l'Assemblée décide de réduire la réserve légale à concurrence de 32.310,- (trente-deux mille trois cent dix euros) par transfert à la réserve disponible pour la ramener de EUR 35.435,- (trente-cinq mille quatre cent trente cinq euros) à EUR 3.125,- (trois mille cent vingt-cinq euros).

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de conférer tout pouvoir au conseil d'administration afin d'accomplir toute formalité nécessaire par la prise des résolutions qui précèdent et, notamment de procéder aux remboursements aux actionnaires conformément aux stipulations de la deuxième résolution.

Délai de remboursement

Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif aux associés ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social au 105, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Septième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Sam Reckinger avec effet à ce jour de son mandat d'administrateur de la Société et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat. L'Assemblée nomme Madame Françoise De Wael, Messieurs Bernard Darimont et Paul Köhler en tant qu'administrateurs et administrateurs délégués. Leurs mandats viennent à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Compte tenu du fait que l'augmentation du capital est effectuée sans enrichissement du patrimoine de la Société mais par incorporation de fonds propres, le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que se soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée, s'élève approximativement à deux mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Reckinger, F. de Wael, M. Neuen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 79, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

J. Elvinger.

(012571.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2004.

METERING LUXEMBOURG 2(G), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 88.868.

Le siège social de l'associé unique de la Société a été transféré par une résolution en date du 6 mars 2003. Ainsi le siège social de l'associé unique, DEMAG INVESTMENTS, S.à r.l., est désormais au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour publication

METERING LUXEMBOURG 2(G), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00705. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011975.3/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

ZEITUNGSBUTTEK OP DER GARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 26, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 25.253.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quatorze janvier.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Michel Nilles, employé privé, demeurant à L-7790 Bissen, 6, rue Nic. Schmitz,
2. Madame Danielle Balthasar, sans état particulier, demeurant à L-7410 Angelsberg, 34, route de Mersch.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée ZEITUNGSBUTTEK OP DER GARE, S.à r.l., avec siège à L-7535 Mersch, 26, rue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, le 8 décembre 1986, publiée au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C page 2564 du 2 mars 1987 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par ledit notaire Edmond Schroeder, en date du 3 janvier 1989, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C page 12338 de 1990.

II. Le capital social de la société s'élève à cinq cent mille (500.000,-) francs, soit actuellement douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68 EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs, soit actuellement vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) chacune, entièrement libérées et souscrites par les comparants comme suit:

Jean-Michel Nilles, quatre cent cinquante parts sociales	450
Danielle Balthasar, cinquante parts sociales	50
Total:	500

Sur ce, les comparants ont pris les résolutions suivantes:

- ils ont décidé de dissoudre et de liquider la société,
- ils ont déclaré que la société a cessé toutes ses activités en date du 31 décembre 1999 et en conséquence ils prononcent sa dissolution,
- ils donnent pleine et entière décharge aux gérants,
- ils ont déclaré que toutes les obligations de la société ont été acquittées et que les associés répondront encore personnellement de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes. Tous les actifs de la société leur sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.
- Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.
- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-7790 Bissen, 6, rue Nic. Schmitz.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. Nilles, D. Balthasar, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 16 janvier 2004, vol. 426, fol. 60, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 janvier 2004.

U. Tholl.

(012626.3/232/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2004.

SEALION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.029.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire, le Conseil décide de transférer le siège social à partir du 1^{er} janvier 2004 du 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg au Forum Royal, boulevard Royal 25c, 4^{ème} étage à L-2449 Luxembourg.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012255.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SOUTHERN COAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.287.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00410, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

P. Rochas

Administrateur

(012286.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SOUTHERN COAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.287.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00413, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

P. Rochas

Administrateur

(012285.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.

SOUTHERN COAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.287.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 14 janvier 2004

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas
- Monsieur Philippe Slendzak
- Mademoiselle Ludivine Rockens

et le mandat de commissaire aux comptes de la société: MAZARS

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012289.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2004.
